

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 146

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 65

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« impôts, taxes, cotisations, pénalités, majorations, rémunérations, indemnités et charges mentionnés »

les mots :

« sommes mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.